

Paris, le 20 février 2023

## L'Afpa et Expertise France s'unissent pour proposer une offre de service à l'international

**L'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et Expertise France (filiale du groupe Agence française de développement) ont signé une convention de partenariat le 24 janvier 2023, visant à déployer une offre de service à l'international dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle.**

Par cette convention, l'Afpa et Expertise France souhaitent joindre leurs expertises et travailler ensemble au renforcement et au développement des projets de coopération internationale dans le domaine de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement au travail.

*« Nous sommes très heureux de ce partenariat entre l'Afpa et Expertise France. En apportant notre expertise en matière de formation professionnelle et de pédagogie pour des projets à l'international, l'Afpa va contribuer au développement des compétences d'aujourd'hui et de demain et accompagner les structures en charge de l'emploi et de l'insertion durable dans des pays partenaires »* se félicite **Pascale d'Artois, directrice générale de l'Afpa.**

**Jérémie Pellet, directeur général d'Expertise France**, a souhaité rappeler à cette occasion l'importance des travaux engagés sur ces thématiques : *« Expertise France entend contribuer à répondre aux grands enjeux en matière de lutte contre les inégalités mondiales en mobilisant à l'international toute la richesse de l'expertise française en matière de formation professionnelle. L'accès à une formation qualifiée et le renforcement de l'insertion professionnelle, notamment de la jeunesse, sont aujourd'hui au cœur de la coopération avec nos pays partenaires. »*

### Trois domaines de coopération identifiés

Cette coopération sera développée autour des principales missions de l'Afpa, dans les domaines :

- de la formation initiale et continue dans les domaines techniques couverts par son offre de formation,
- de l'ingénierie de formation, dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation,
- d'accompagnement vers l'emploi et de conseil en évolution professionnelle

L'expertise de l'Afpa pourra être mobilisée notamment sur :

- l'étude et l'analyse sectorielle des besoins emploi-formation,
- l'ingénierie de formation, la production et la mise à jour de référentiels de formation, l'ingénierie de certification, l'accompagnement à la mise en place de politiques de certification et l'accompagnement à la création ou l'amélioration de dispositifs/parcours de formation professionnelle,
- l'accompagnement des dynamiques territoriales et du développement local dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle,
- la formation de formateurs et de tuteurs (CFA),
- la gestion des centres de formation,
- la formation à distance et l'utilisation des outils numériques
- la reconnaissance des compétences et des expériences/la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- l'identification et la valorisation des « soft skills »

Par ailleurs, pour développer leur activité, les partenaires pourront mener des missions exploratoires conjointes, et l'Afpa pourra au besoin solliciter les représentants d'Expertise France à l'étranger lors de ses propres missions.

*Notre coopération va venir appuyer les politiques publiques de coopération internationale en proposant l'expertise française en matière d'emploi et de formation professionnelle » rappelle à cet égard **Pascale d'Artois**.*

De plus, les deux partenaires pourront valoriser leur partenariat notamment au travers de leurs sites internet respectifs, toutes publications imprimées ou digitales, réseaux sociaux ou organisations d'événements en France ou à l'étranger. Ils pourront participer à des groupes de réflexion sur les sujets formation professionnelle/insertion/emploi et également répondre conjointement à des appels à projet.

Cette synergie entre les deux agences marque, pour **Jérémie Pellet**, une volonté de consolider les actions des deux entités respectives : « *C'est tout le sens de notre nouveau partenariat avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), qui entend proposer une offre de service plus forte autour de l'emploi et de la consolidation des acquis professionnels* ».

### **A propos de l'Afpa**

Membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. L'Afpa propose des solutions globales de sécurisation des trajectoires professionnelles. Avec un accueil inconditionnel de tous les publics, son maillage territorial et son programme stratégique Village des solutions, l'Afpa agit en faveur de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi au cœur des territoires. CFA depuis 2019, l'Agence forme 3 000 apprentis par an. Elle est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6 500 entreprises pour construire les compétences de demain et accompagner leurs besoins RH. En 2021, l'Afpa a formé et accompagné près de 160 000 personnes.

**Plus d'informations sur [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)**

### **A propos d'Expertise France**

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En savoir plus : [www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)

#### **CONTACT PRESSE Afp Nationale**

**Valérie Garcia**  
**01 48 70 54 66/06 19 09 81 80**  
valerie.garcia-dore@afpa.fr

#### **CONTACT PRESSE Expertise France**

**06 46 36 45 70**  
presse@expertisefrance.fr

**Retrouvez tous nos communiqués sur [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)**

SUIVEZ-NOUS

